



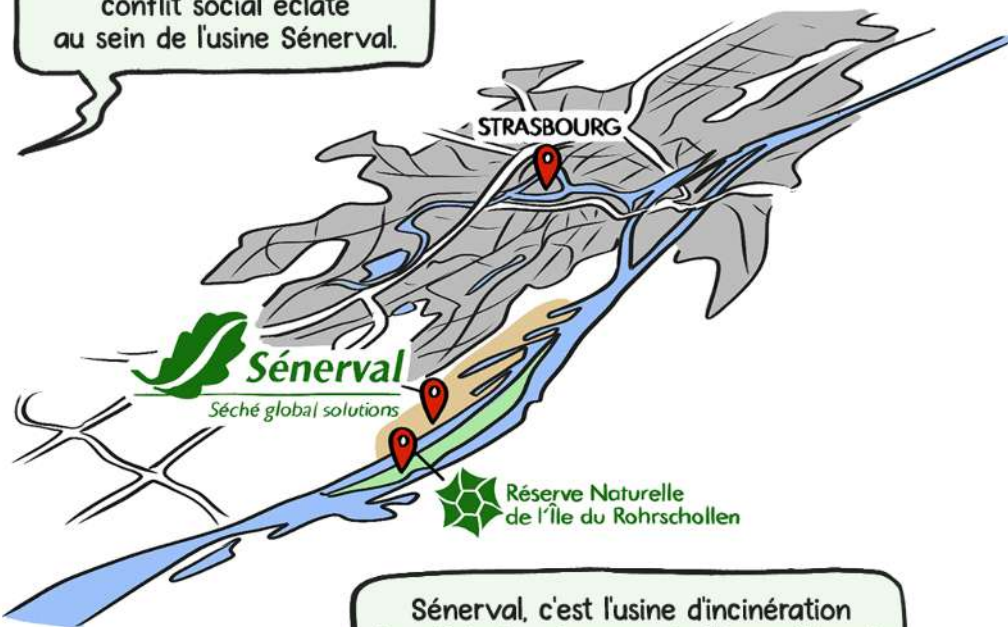
**STRASBOURGEOIS.SES,
SAVEZ-VOUS
COMMENT
SONT TRAITÉS
VOS ORDURES
MÉNAGÈRES ?**



**DÉCOUVREZ L'AFFAIRE
SÉNÉVAL,
L'INCINÉRATEUR
DES ORDURES MÉNAGÈRE
DE L'EUROMÉTROPOLE.
UN FIASCO
POUR LA SANTÉ
ET L'ENVIRONNEMENT
QUI A COÛTÉ 220M€
D'ARGENT PUBLIC.**



Notre histoire commence en mars 2014, lorsqu'un conflit social éclate au sein de l'usine Sénerval.



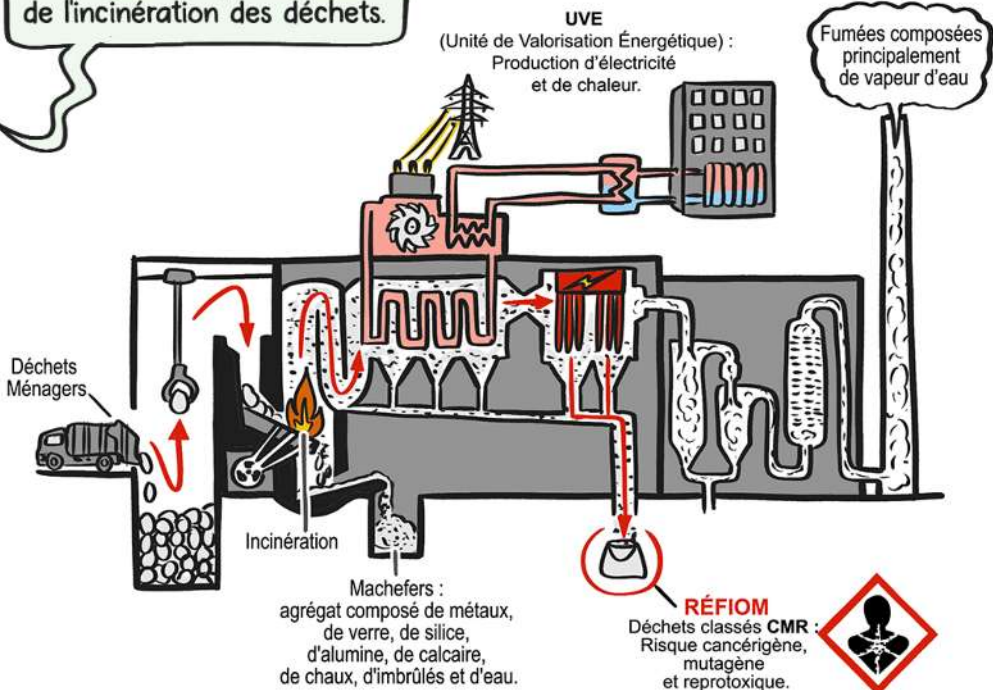
Sénerval, c'est l'usine d'incinération des déchets ménagers de l'Eurométropole de Strasbourg. Elle est située au port du Rhin, juste en face de la réserve naturelle de l'île du Rohrschollen. Depuis 2010 l'Eurométropole a confié une délégation de service public de 20 ans au groupe Séché pour l'exploitation de l'incinérateur.

Le conflit social se traduit par 90 jours de grève, de mars à juin 2014, durant lesquels les salariés bloquent leur usine.



Les revendications portent sur leurs conditions de travail, notamment des normes de sécurité non respectées, mais aussi sur des questions environnementales liées aux éventuels risques encourus par les populations habitant autour de l'usine.

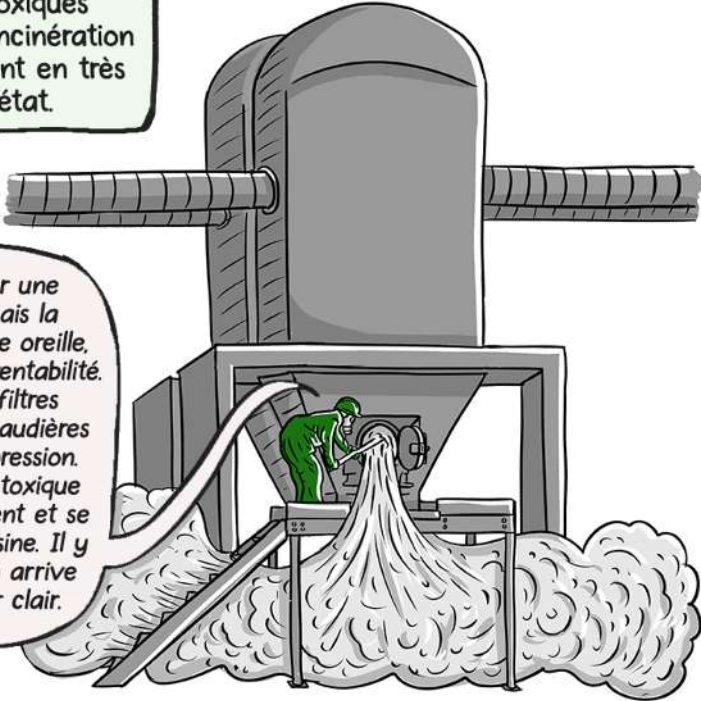
En cause, le traitement et le stockage non sécurisé des poussières constituant les résidus les plus volatils de l'incinération des déchets.



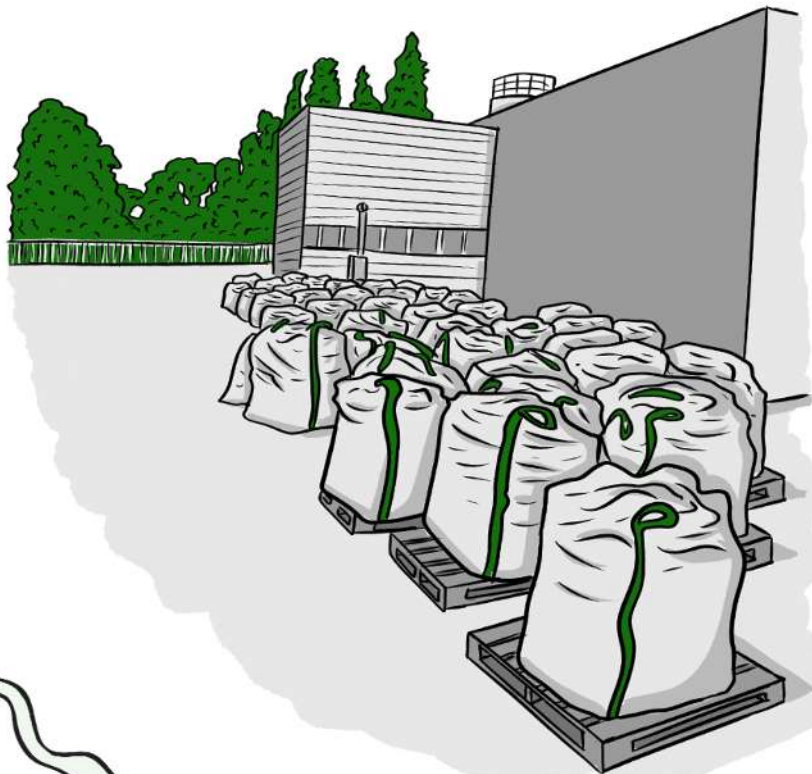
Cette matière on l'appelle **RÉFIOM**
(Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération
des Ordures Ménagères)

Les salariés alertent leur direction : les électrofiltres qui servent à filtrer les poussières toxiques produites par l'incinération des déchets sont en très mauvais état.

Il faudrait organiser une maintenance [...] mais la direction fait la sourde oreille, pour une question de rentabilité. A force, les électrofiltres se bouchent et les chaudières fonctionnent en surpression. Du coup, une fumée toxique s'échappe régulièrement et se répand dans toute l'usine. Il y en a tellement qu'on arrive même plus à y voir clair.

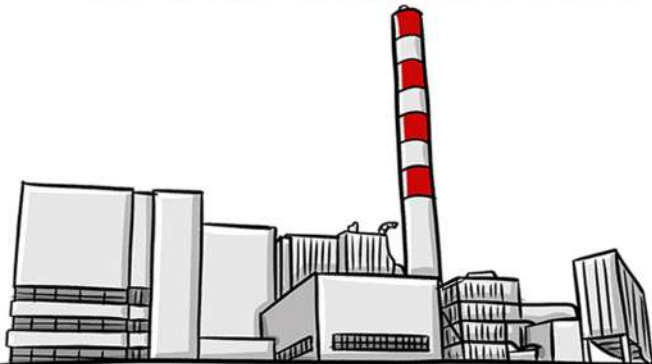


Par conséquent ils doivent régulièrement déboucher ces électrofiltres manuellement ce qui a pour effet de remplir l'usine d'un nuage de poussière toxique impressionnant.



Les salariés estiment que l'usine produit environ 30 tonnes de Réfiom par semaine, stocké à l'air libre faute d'avoir assez de main d'œuvre pour les dégager. Ces particules extrêmement fines sont très volatiles. Ils estiment qu'elles représentent un réel danger pour les employés mais aussi pour les riverains.

Suite à ce mouvement social la préfecture lance une procédure pour mise en danger de la vie d'autrui. Les agents chargés de l'enquête découvrent que l'usine est bourrée d'amiante ce qui conduit à sa fermeture durant 2 ans afin que des travaux de remise aux normes soient effectués. Les salariés eux sont mis au chômage technique.



CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

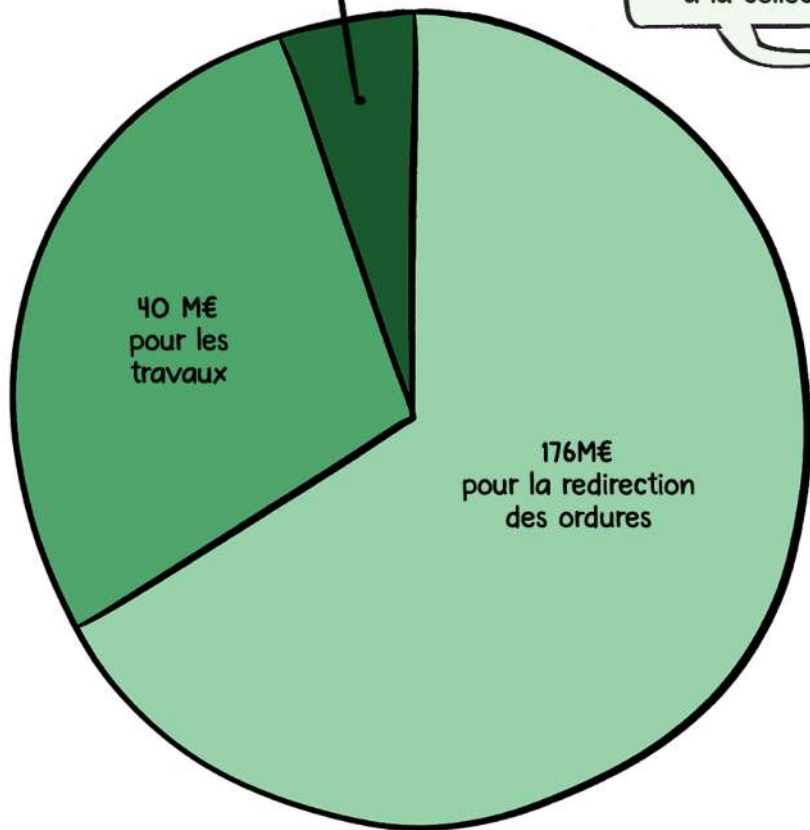


4 M€
pour les salaires
(chômage technique)

Cette remise en
conformité coûte
220M€ d'argent public
à la collectivité.


40 M€
pour les
travaux

176M€
pour la redirection
des ordures



Mais au début
de l'année 2021,
des salariés
de Sénerval alertent
INDECOSA-CGT 67
(Association de
consommateurs
de la CGT)
pour signaler que
l'entreposage
à l'air libre
du Réfiom
n'a pas cessé.





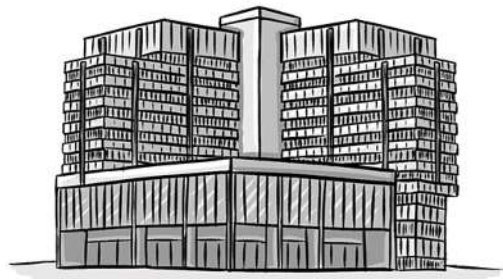
Eurométropole
Ville de Strasbourg
Groupe Séché
Direction de l'usine Sénerval

EXP: INDECOSA
EXP: INDECOSA
EXP: INDECOSA
EXP: INDECOSA - CGT 67

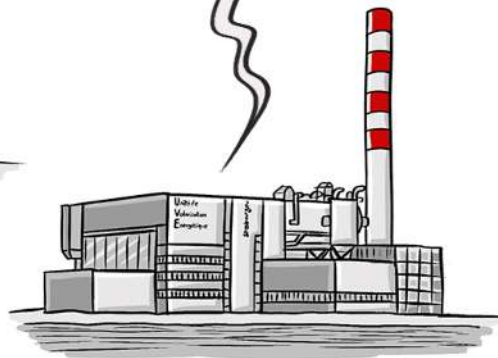
The illustration shows a hand holding a stack of four envelopes. Each envelope has a pink arrow pointing to a specific recipient. The recipients are: Eurométropole, Ville de Strasbourg, Groupe Séché, and Direction de l'usine Sénerval. The envelopes are labeled with 'EXP: INDECOSA' and 'EXP: INDECOSA - CGT 67'.

Au mois d'octobre 2021, après avoir mené son enquête, INDECOSA-CGT 67 décide d'interroger l'Eurométropole, la Ville de Strasbourg, la direction de l'usine Sénerval et le groupe Séché, par courrier, pour demander des réponses au sujet des conséquences environnementales de ces agissements, de leurs conséquences pour la sécurité des usagers, mais également pour connaître la façon dont les 220M€ d'argent public ont été dépensés.

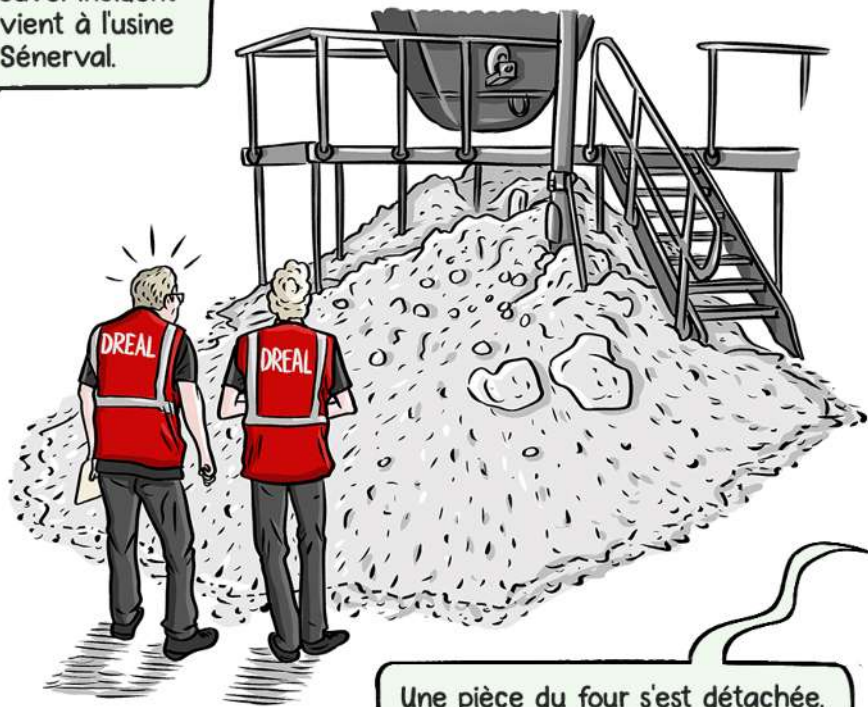
Nous nous en remettons
à la DGCCRF et la DREAL
chargées de faire les analyses.
Comme ces deux organismes
n'ont émis aucun signalement,
tout va bien !



Nous sommes engagés dans
une démarche de progrès
continu, d'analyse
des retours d'expérience
pour engager des actions
correctrices.



Mais en octobre 2022
un nouvel incident
intervient à l'usine
Sénéval.



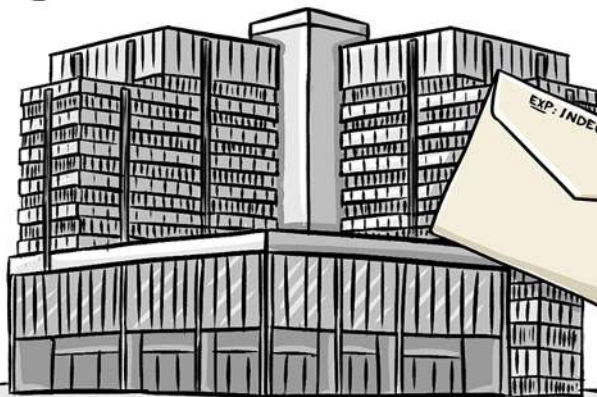
Une pièce du four s'est détachée.
Les agents de la DREAL se rendent
sur le site un an après l'alerte de
l'INDECOSA-CGT 67 et découvrent
qu'il y a du Réfiom entreposé
dans tous les coins.

L'association de consommateurs décide d'interpeller une nouvelle fois la Mairie de Strasbourg et l'Eurométropole, donneurs d'ordre dans le cadre de la délégation de service public.

On vous a prévenu il y a un an, vous disiez que tout allait bien...

...Pourquoi de octobre 2021 à octobre 2022 vous n'avez rien fait ?

Le problème est ponctuel et isolé !



C'est alors que début 2023 France2 diffuse un reportage sur les incidents qui ont lieu au sein de l'usine Sénéval. Les groupes politiques PS et Communiste se saisissent de l'affaire.

Ca fait plus d'un an qu'INDECOSA-CGT 67 lance l'alerte !



Catherine Trautmann fait une intervention remarquée à l'Eurométropole pour soutenir INDECOSA-CGT 67 dans ses demandes de clarification. Mais les questions soulevées par l'association de consommateurs restent néanmoins sans réponse.



Une nouvelle saisine pour "mise en danger de la vie d'autrui" a été émise par le procureur, mais au jour d'aujourd'hui INDECOSA-CGT 67 n'a toujours pas été entendue dans cette affaire.

Je représente l'association de consommateurs INDECOSA-CGT 67. Nous défendons l'idée que les dysfonctionnements au sein de l'usine Sénerval sont loin de ne constituer qu'un problème interne. Puisque personne ne répond à leurs demandes depuis plus d'un an, nous envisageons de nous porter partie civile dans cette affaire afin d'obtenir de véritables réponses.

Affaire à suivre...

**I
N
D
E
C
O
S
A**

la
cgt

**CONSUM'
ACTION**

**ASSOCIATION DE CONSOMMATEURS AGRÉÉE NATIONALEMENT,
QUI S'INTÉRESSE AUX CONDITIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES
DES PRODUITS ET BIENS QUE NOUS CONSOMMONS.**

**NOUS AGISSONS DANS LE CADRE DE L'INTÉRÊT COLLECTIF DES USAGERS
ET CONSOMMATEURS, DANS TOUS LES DOMAINES DE LA VIE COURANTE.**

INDECOSA.FR
CONTACT@INDECOSA67.FR

